

LA GARANTIE DE SATISFACTION

Lentilles cornéennes de marque ACUVUE®

Si, pour quelques raisons que ce soit, vous n'êtes pas entièrement satisfait des lentilles cornéennes de marque ACUVUE®, retournez-les dans les 90 jours suivant leur achat pour obtenir un remboursement.*

*D'autres modalités et restrictions s'appliquent. Détails au verso.

ACUVUE®

MARQUE DE LENTILLES CORNÉENNES



Confort exceptionnel et vision claire et nette même dans les milieux difficiles.



Vision claire et nette tout au long de la journée.



Commodité d'une lentille jetable à port quotidien.



POUR EN SAVOIR PLUS, PARLEZ À VOTRE PROFESSIONNEL DES SOINS DE LA VUE.

*Consultez votre professionnel des soins de la vue pour connaître le programme de port qui vous conviendrait le mieux.

LA PROMESSE DE LA MARQUE ACUVUE®

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée en choisissant des lentilles cornéennes de marque ACUVUE® pour vos soins de la vue. Nous promettons d'honorer votre confiance envers notre gamme de produits qui procurent les plus hauts niveaux de soins de la vision et de confort. Soyez rassuré de savoir que chacun de nos produits doit suivre un processus de contrôle de la qualité rigoureux avant d'être mis sous emballage et vendu. C'est ainsi que nous nous efforçons d'assurer votre satisfaction à vie grâce aux produits ACUVUE®, la marque chef de file de lentilles cornéennes.

Votre nom _____

Votre adresse _____

Ville _____ Province _____ Code postal _____

(Tous les champs ci-dessus doivent être remplis.)

Johnson & Johnson, le fabricant de la marque ACUVUE®, et d'autres sociétés Johnson & Johnson envoient périodiquement de l'information pertinente et des offres spéciales (offres d'essai, concours, promotions) à leurs clients les plus appréciés. Aimerez-vous recevoir ces renseignements et ces offres? Oui Non
Si OUI, veuillez fournir l'information suivante :

Adresse de courriel : _____

Sexe : Masculin Féminin Date de naissance _____

(JJ/MM/AAAA)

Est-ce la première fois que vous avez fait l'achat de lentilles cornéennes de marque ACUVUE®? Oui Non
Quel produit de marque ACUVUE® retournez-vous?

- Lentilles cornéennes de marque ACUVUE® OASYS™ with HYDRACLEAR® Plus
- Lentilles cornéennes de marque ACUVUE® OASYS™ for ASTIGMATISM
- Lentilles cornéennes de marque ACUVUE® ADVANCE™ with HYDRACLEAR®
- Lentilles cornéennes de marque ACUVUE® ADVANCE™ for ASTIGMATISM
- Lentilles cornéennes de marque ACUVUE® 2
- Lentilles cornéennes de marque 1•DAY ACUVUE® ou 1•DAY ACUVUE® MOIST™
- Lentilles cornéennes de marque ACUVUE® BIFOCAL
- Lentilles cornéennes de marque ACUVUE® 2 COLOURS™

Le cas échéant, quelle marque de lentilles cornéennes portiez-vous avant de faire l'achat de lentilles cornéennes de marque ACUVUE®? _____

Pourquoi retournez-vous vos lentilles cornéennes de marque ACUVUE®?

Je préfère (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent) :

- Le confort d'autres lentilles cornéennes/lunettes
- Le coût d'autres lentilles cornéennes/lunettes
- Je ne porte pas de lentilles cornéennes
- La vision que me procurent d'autres lentilles cornéennes/lunettes
- La facilité d'utilisation d'autres lentilles cornéennes/lunettes

Veuillez compléter les 5 étapes suivantes dans un délai de 90 jours pour recevoir votre chèque de remboursement :

1. Remplissez un certificat de remboursement original et joignez-y jusqu'à 2 boîtes ouvertes de lentilles cornéennes de marque ACUVUE® AINSI QUE les emballages coques non ouverts de lentille individuelle (il doit rester au moins 2 lentilles cornéennes par boîte de marque ACUVUE® ADVANCE™, ACUVUE® OASYS™, ACUVUE® OASYS™ for ASTIGMATISM, ACUVUE® ADVANCE™ for ASTIGMATISM, ACUVUE® 2, ACUVUE® BIFOCAL et ACUVUE® 2 COLOURS™ ; au moins 15 lentilles par boîte de marque 1•DAY ACUVUE® et 1•DAY ACUVUE® MOIST™).
2. Joignez une copie du reçu de caisse montrant le produit acheté.
3. Les boîtes de produit non ouvertes doivent être retournées à l'endroit où vous les avez achetées aux fins de remboursement ou d'échange conformément aux politiques du vendeur.
4. Postez à : Garantie de satisfaction ACUVUE®
C.P. 12318, Saint-Jean, N.-B. E2L 4M7
(Veuillez allouer de 4 à 6 semaines pour la livraison de votre chèque de remboursement.)
5. Gardez une copie des documents envoyés pour vos dossiers. Voir les modalités et conditions.

Modalités et conditions :

L'offre s'adresse uniquement aux résidents du Canada. L'offre n'est pas valide là où la loi l'interdit. Votre demande de remboursement doit être reçue dans les 90 jours suivant la date d'achat. Dernière date d'achat valide : le 31 décembre 2010. Limite d'un remboursement par personne. Valeur de remboursement maximale des boîtes ouvertes :

- Jusqu'à 90 \$ pour les lentilles cornéennes de marque ACUVUE® OASYS™ with HYDRACLEAR® Plus
- Jusqu'à 130 \$ pour les lentilles cornéennes de marque ACUVUE® OASYS™ for ASTIGMATISM
- Jusqu'à 90 \$ pour les lentilles cornéennes de marque ACUVUE® ADVANCE™ with HYDRACLEAR®
- Jusqu'à 130 \$ pour les lentilles cornéennes de marque ACUVUE® ADVANCE™ for ASTIGMATISM
- Jusqu'à 70 \$ pour les lentilles cornéennes de marque ACUVUE® 2
- Jusqu'à 70 \$ pour les lentilles cornéennes de marque 1•DAY ACUVUE® ou 1•DAY ACUVUE® MOIST™
- Jusqu'à 120 \$ pour les lentilles cornéennes de marque ACUVUE® BIFOCAL
- Jusqu'à 120 \$ pour les lentilles cornéennes de marque ACUVUE® 2 COLOURS™

Ne peut être jumelée à aucune autre offre de remise. Une photocopie du certificat n'est pas valide. Veuillez allouer de 4 à 6 semaines pour la livraison du chèque de remboursement. Aucune case postale ; seules les adresses municipales ou rurales sont acceptées. Aucune responsabilité n'est assumée pour les demandes égarées, tardives ou non reçues. **AVIS aux consommateurs :** si vous ou votre professionnel des soins de la vue avez soumis une demande de remboursement auprès d'un tiers payeur (p. ex., une compagnie d'assurance, une assurance collective d'employeur, etc.) pour l'achat de ce produit, vous devez aviser tel organisme payeur du remboursement.

Si vous avez des questions au sujet de la Garantie de satisfaction, veuillez composer le 1-800-434-8506.

Information importante à l'intention des utilisateurs de lentilles cornéennes : Les lentilles cornéennes de marque ACUVUE® permettent de corriger la vue. Étant donné que les yeux diffèrent d'une personne à l'autre, les lentilles devraient être portées uniquement en conformité au programme de port et de remplacement prescrit par un professionnel des soins de la vue. Pour déterminer si le port de lentilles cornéennes vous convient, communiquez avec votre professionnel des soins de la vue pour qu'il puisse évaluer votre vision. Pour éviter tout problème grave lors du port des lentilles, vous ne devez pas les porter en cas d'infection oculaire ou si vous ressentez un inconfort, un larmoiement excessif, des changements de vision, des rougeurs ou d'autres problèmes oculaires. Bien que rares, de graves problèmes oculaires peuvent s'ensuivre. Il est donc important de parler avec votre professionnel des soins de la vue au sujet du port et de l'entretien de vos lentilles, y compris l'information sur la sécurité.

Si vous avez des commentaires à formuler au sujet de la qualité des lentilles cornéennes de marque ACUVUE®, veuillez communiquer avec le Service à la clientèle en composant sans frais le 1-800-267-5098.

ACUVUE®, ACUVUE® 2, ACUVUE® ADVANCE™, ACUVUE® OASYS™, 1•DAY ACUVUE®, 1•DAY ACUVUE® MOIST™, HYDRACLEAR®, LACREON™ et THE DIFFERENCE IS REAL™ sont des marques de commerce de Johnson & Johnson inc. © Johnson & Johnson inc. 2009 AS-11-08-16 CF